

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 31 (1943)

**Heft:** 636

**Artikel:** La Ile Journée des femmes neuchâteloises : (21 mars 1943.,

**Autor:** El.B.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264830>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le service civil du travail féminin suisse

Le 19 mars dernier, environ 200 femmes venues de toutes les parties de la Suisse se sont réunies à Neuchâtel pour la troisième Assemblée annuelle du Service civil du travail féminin suisse (*Schweizerischer Ziviler Frauenhilfsdienst*). Chaque Association cantonale avait envoyé une ou plusieurs déléguées, et le Comité central, désireux faire mieux connaître les activités de ce Service civil, avait invité de nombreuses personnes que les questions traitées pouvaient intéresser.

La présidente centrale, M<sup>me</sup> Haemmerli-Schindler, donna d'abord lecture du rapport du Comité central, et rappela l'esprit et le but du S. C. F. S. :

*Le S. C. F. S. est un groupement de femmes et de jeunes filles qui désirent servir le pays à côté de leurs occupations de ménagères, de mères de famille ou de leur travail professionnel. Elles se sont engagées à se charger de devoirs d'une durée limitée, mais elles s'intéressent tout particulièrement aux tâches sociales et économiques du temps de guerre.*

*Le S. C. F. S. n'est ni une société, ni une ligue. Il ne doit pas troubler le travail des organisations féminines déjà existantes, mais remplir les tâches qu'il s'est assignées en coopérant avec elles.*

*Le S. C. F. S. se tient à la disposition des Offices fédéraux. Il s'est déjà à plusieurs reprises mis au service de la Croix-Rouge suisse, de la Croix-Rouge internationale, des Oeuvres sociales de l'armée.*

*Avant tout, sa raison d'être c'est le service local. Il doit s'organiser, se développer dans chaque ville, dans chaque commune, selon les besoins particuliers de la localité.*

Puis M<sup>me</sup> DuBois-Meuron, présidente de la section de Neuchâtel, présenta un magistral rapport dans lequel elle avait réuni toutes les expériences et les activités des Associations de chaque canton. Je me contenterai ici de citer quelques-unes de ces activités: travail pour les mobilisés, lessives de guerre, paquets de Noël, camps d'internés civils et réfugiés, entretien du linge des internés polonais, placement des enfants étrangers, collecte d'habits, organisations de vestiaires, récupéra-

tion de matières premières, séchage de fruits et de légumes, démonstrations de cuisine économique, aide aux paysannes et services de raccommodage, récoltes de plantes médicinales pour la Croix-Rouge en faveur des camps de prisonniers, vente d'insignes, de cartes et de timbres, organisation de conférences et de journées d'information, parfois en collaboration avec « Armée et Foyer », etc., etc.

A Zurich, où les membres du S. C. F. S. ont une très grande activité, trois groupes distincts ont été formés pour faciliter le travail:

1) Des *Netzgruppen* ou « Groupes d'entraide » qui travaillent uniquement dans leur quartier, sous la direction d'un chef. Leurs membres sont prêts en cas de sinistre, à installer sur place et très rapidement des dortoirs, des chambres de malades, des cuisines communes.

2) Des *Quartierhilfen* ou « Aides de quartiers » dont le but est de secourir les blessés et les malades dans les divers quartiers, pour le cas où dans un bombardement, les hôpitaux seraient surchargés ou même détruits. Les femmes qui en font partie ont suivi un cours élémentaire de premiers soins. Elles doivent pouvoir se tirer d'affaire, avec rapidité et initiative, dans toutes les circonstances.

3. Des *Hilfsgruppen* (qui peuvent être appelées en français « troupes de secours ou « aides mobiles »), une de leurs particularités étant de n'être attachées à aucun quartier, mais d'être à disposition partout et en tout temps, en cas de désastre.

Un exposé très vivant sur l'activité de ces troupes mobiles fut présenté par une enthousiaste jeune fille, revêtue de l'uniforme: blouse imperméable gris-vert, avec les lettres H. T. sur la manche, et ceinturon auquel est fixée la boîte de pansement. Chaque troupe, formée de 40 participantes, est divisée en groupes: services samaritains, enseignements, assistance, cantonnement. L'aide mobile doit être exacte et rapide. Elle doit pouvoir faire des courses à bicyclette par tous les temps et la nuit sans lumière, transmettre un message verbal, lire la carte, installer un abri, des cantonnements, des lits, des cuis-

nes avec des moyens de fortune, s'occuper des malades, des enfants, etc. Les connaissances nécessaires sont acquises dans des cours donnés par des spécialistes, le samedi après-midi ou le soir; des exercices d'une journée entière ainsi que pendant la nuit sont aussi prévus. Les sacs de montage contenant du linge, des vêtements chauds, quelques vivres, doivent toujours être prêts.

Comme travail pratique, les H. T. se sont occupées de convois d'enfants et ont réparé la maison délabrée d'une vieille femme habitant la contrée. Elles ont consolidé les portes et les fenêtres refait une partie du mobilier, blanchi les murs. Tout ce travail, accompli volontairement par des femmes d'âge et de milieux très divers, se fait dans un bel esprit de camaraderie. Un cours de cadres eut lieu à Hôngg près de Zurich, en octobre, et remporta un grand succès. Des troupes analogues ont aussi été créées à Winterthour et à Baden.

Cette intéressante causerie fut illustrée par quelques clichés, ainsi que par une exposition du matériel et des objets confectionnés par les H. T. M. Fallert, secrétaire général de la D. A. P., parla alors des mesures à prendre pour la population civile en cas de dégâts causés par les bombes. Ayant évoqué les horreurs du bombardement intensif d'une ville, il insista sur le fait que la population doit être préparée à l'avance à cette éventualité. Les membres des bataillons de D. A. donnent les premiers secours aux blessés, dégagent les victimes, éteignent les incendies, mais ne peuvent s'occuper complètement des familles restées sans abri: il est probable, en effet, qu'ils seront rapidement appelés dans d'autres quartiers, surtout s'il y a plusieurs attaques successives. C'est alors que se fait sentir le besoin d'une autre organisation, qui prendra les premières mesures de sécurité et s'occupera des familles, des enfants abandonnés. Il faudra s'efforcer de rendre habitables les maisons détruites; si ce n'est pas possible, trouver des logements, établir des camps, procurer du linge, des vivres, soigner les malades, s'occuper de l'hygiène afin d'éviter les épi-

démies, identifier et enterrer les morts, retrouver du travail pour ceux qui n'en ont plus, soutenir le moral des sinistrés, etc.

Cette organisation devrait être formée d'hommes non mobilisables, ainsi que de femmes de bonne volonté. C'est là que les « Aides mobiles » pourront rendre de grands services. Tout ce travail devra être fait en collaboration étroite avec la D. A. Il est aussi nécessaire que de nombreux abris soient prévus, ainsi que des entrepôts où le matériel sera déposé à l'avance. Un film impressionnant sur des bombardements, spécialement en Chine, illustra cet exposé d'une façon saisissante.

Pour clore la journée, M<sup>me</sup> Haemmerli-Schindler prononça quelques paroles sur notre responsabilité de femmes suisses, montrant comment nous ne devons pas nous confiner dans notre vie privée — ménage, enfants, — mais savoir aussi accepter des responsabilités collectives, et nous entraîner dès maintenant pour un travail précis, sans croire que nous pourrions improviser lorsque le moment critique sera arrivé. M<sup>me</sup> Wagnière (Genève) insista à son tour sur le rôle de la famille, sur nos foyers qui sont les cellules vivantes de notre pays: « Vivons dans un esprit de compréhension, ne critiquons pas, mais pensons à nos ancêtres qui, dans un bel acte de foi affirmatif, ont créé la Suisse telle qu'elle est actuellement: « Petit pays si grand, notre pays. »

Cette journée a apporté un bel enrichissement à toutes celles qui y ont assisté. Nous avons réalisé une fois de plus ce que nous, femmes suisses, pouvons faire pour le pays dans des domaines si variés et suivant nos capacités. Nous avons senti le vrai lien qui nous unit toutes malgré la diversité des langues. Notre reconnaissance va aussi à nos sœurs de Neuchâtel, qui nous ont reçues avec tant d'amabilité.

I. DE RHAM.

*Les femmes âgées de 18 à 50 ans qui s'intéresseraient à la création éventuelle d'« Aides mobiles » à Genève sont priées de s'adresser par écrit à M<sup>me</sup> de Rham-Gampert, rue des Granges, 16 Genève.*

lades, au 42<sup>e</sup> rang de la liste des 42 pays principaux où existent des Sociétés de Croix-Rouge! C'est dire combien urgentes sont certaines réformes, sur lesquelles nous reviendrons prochainement d'après le travail du Dr. Leemann, notre tâche étant maintenant, tout comme elle l'a été à plusieurs reprises depuis 1913, d'apporter aussi notre pierre à l'édifice à construire, et d'alerter à cet effet l'opinion publique féminine si directement touchée par cette question.

E. Gos.

## La 11<sup>e</sup> Journée des Femmes neuchâteloises

(21 mars 1943.)

Cette rencontre, organisée par le Centre de liaison des Sociétés féminines de Neuchâtel, a remporté un succès complet et réjouissant, dû à la nombreuse participation d'un public venu de tous les coins du canton, attentif, réagissant aux bons endroits, et tout disposé, nous a-t-il semblé, à mettre en pratique la parole entendue. La grande Salle des Conférences s'était faite accueillante avec son décor gracieux de plantes rouges et vertes, qui fut fort remarqué.

Cette rencontre de Neuchâteloises avait été pré-

blesse est regrettable, car si l'on eût ajouté les frais de tous ces départs, ceux d'un abaissement durable eussent été trouvés.

Il convient de faire une place à part à *La Fronde* qui parut de 1897 à 1903 et fut réellement le premier grand quotidien féministe. Sous l'intelligente direction de sa fondatrice, M<sup>me</sup> Marguerite Durand, ce journal fit des campagnes restées célèbres, et occupa un rang de choix dans la presse européenne. Beaucoup d'hommes éminents fréquentaient sa rédaction. *La Fronde* comptait des collaboratrices en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Porte-parole de tous les partis féministes, sans distinction de culte ni de race, démontrant que la prétendue infériorité des femmes était une légende, elle fut l'application pratique des théories qu'elle soutenait.

La création de plusieurs journaux socialistes, prolétariens et syndicalistes marquèrent le début du siècle. C'est aussi à cette époque que fut instauré le journal *La Française*, organe du féminisme français, créé par Jane Mism. La guerre a momentanément suspendu l'activité de cet excellent confrère, qui a marqué une date dans le grand mouvement d'expansion et de coordination que fut toujours le mouvement féministe.

Passant à l'Allemagne, M<sup>me</sup> Schurch nous rappelle que la question féministe fut là-bas, avant tout, une question d'éducation — favorisée par les nouvelles conceptions culturelles et sociologiques de la philosophie — et non une question politique comme en Angleterre et aux Etats-Unis. Si le travail était considéré comme un libérateur par les femmes de la bourgeoisie, il représentait pour les ouvrières un dur esclavage. Il est si-

gnificatif que ce soit un homme, Kern, qui ait innové un journal destiné à défendre les intérêts des femmes: *l'Allgemeine Frauenzeitung*. Sans doute encouragée par cet exemple, la comtesse de Guillaume-Schack se mit résolument du côté des ouvrières et fonda elle-même *Die Staatsbürgerin*, où elle ne craignait point de dévoiler l'affreuse misère dont souffraient la plupart des « petites employées ». Mais bientôt *Die Staatsbürgerin* fut déclaré « dangereux pour l'Allemagne » et de ce fait supprimé.

Un seul journal survécut aux périodes troublées que l'auteur passe rapidement en revue. Ce fut *Die Frau*, revue mensuelle fondée en 1893 par Hélène Lange. La particularité de cette revue est que, sans relever d'aucune association, elle se donna pour tâche d'unifier en une seule et même cause toutes les revendications féminines particulières. Dans l'Allemagne dite « nouvelle » *Die Frau* a continué à paraître.

(A suivre) René Gos.

gnificatif que ce soit un homme, Kern, qui ait innové un journal destiné à défendre les intérêts des femmes: *l'Allgemeine Frauenzeitung*. Sans doute encouragée par cet exemple, la comtesse de Guillaume-Schack se mit résolument du côté des ouvrières et fonda elle-même *Die Staatsbürgerin*, où elle ne craignait point de dévoiler l'affreuse misère dont souffraient la plupart des « petites employées ». Mais bientôt *Die Staatsbürgerin* fut déclaré « dangereux pour l'Allemagne » et de ce fait supprimé.

Un seul journal survécut aux périodes troublées que l'auteur passe rapidement en revue. Ce fut *Die Frau*, revue mensuelle fondée en 1893 par Hélène Lange. La particularité de cette revue est que, sans relever d'aucune association, elle se donna pour tâche d'unifier en une seule et même cause toutes les revendications féminines particulières. Dans l'Allemagne dite « nouvelle » *Die Frau* a continué à paraître.

(A suivre) René Gos.

## Nos femmes peintres

Eug. HAINARD - BÉCHARD  
(Genève)  
Eglise de Montagne



Cliche Pro Infirmis

## Les cartes de „Pro Infirmis“

« La femme a ceci de commun avec l'ange que les êtres qui souffrent lui appartiennent », disait le grand Balzac. Et il est vrai que le spectacle de la souffrance émeut toujours le cœur de la femme. Mieux que quiconque, elle compatira donc au sort des infirmes; elle prendra part au chagrin d'une mère dont le petit est sourd ou arriéré; à la douleur de celles dont les enfants naissent difformes ou perdent l'usage d'un membre à la suite d'un accident ou d'une maladie. Mais elle saura

aussi, consciente de la responsabilité de tous envers les infirmes et les anormaux, lutter contre les causes d'anomalies.

Par sa vente annuelle de cartes, Pro Infirmis donne à chacune l'occasion de traduire sa sympathie envers les déshérités par un geste concret. En achetant la jolie série des cartes Pro Infirmis, vous aurez la satisfaction de venir en aide à l'un des infirmes de votre canton. Au nom de ses protégés, Pro Infirmis vous dit à l'avance un chaleureux merci!

**BAECHLER**  
Tenturiers, spécialistes du tapis.

Henri Genevay  
AMEUBLEMENTS ET TENTURES  
Genève  
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

**Papiers Peints**  
**DUMONT**  
19 B<sup>e</sup> HELVETIQUE

**J. MORI S.A.**  
TAPIS D'ORIENT  
LE PLUS GRAND CHOIX - LES PLUS BAS PRIX  
Rayon spécial de  
TAPIS à la machine  
25, RUE DU RHONE

Le Consommateur  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

La femme d'aujourd'hui  
porte le bijou de  
demain  
**VACHERON**  
**CONSTANTIN**

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**



**Waterman**  
à cartouche  
d'encre

**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 4.10.98

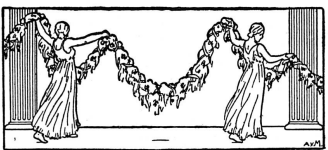
**Foyer de la Femme**  
1, Rue de la Vallée  
**Chambres et pension**  
pour dames et jeunes filles  
Prix modérés. Tél. 4.59.93

en abordant loyalement la question de notre situation militaire, visant à nous convaincre de l'absolue nécessité d'un système de défense aussi organisé, aussi complet que l'est devenu peu à peu celui de la Suisse. Puis Mme Hämmerli-Schindler la vaillante présidente du S.C.F., parla avec simplicité et conscience de cette activité, donnant la preuve vivante que ce qui est fait avec amour porte toujours en soi l'amour du prochain. On a trouvé plus haut, dans le compte rendu de la journée du 19 mars, de nombreux renseignements qui nous permettent de ne pas traiter plus à fond ce sujet.

C'est à M<sup>lle</sup> Cécile Clerc (Neuchâtel) qu'il incomba d'ouvrir, dès 2 heures de l'après-midi, les feux oratoires. Elle parla d'abord de l'action en faveur des raccommodages de vêtements pour la campagne, créée lors de la 1<sup>re</sup> Journée des Femmes neuchâteloises. A la méfiance des campagnardes, peu désireuses de faire passer entre les mains des citadines leur linge travaillé et chargé, a succédé peu à peu la confiance. Actuellement, 19 communes ont créé un centre de raccommodages. Neuchâtel, grâce à la section O.S.A. 201, qui a reçu de la Loterie romande la belle allocation de 1000 fr., a raccommodé du linge pour 24 communes, y employant des citadines désargentées qu'on rétribue. M<sup>lle</sup> Clerc a été aussi, dès 1940 la créatrice d'un service de placement volontaire à la campagne, organe qui a donné ses preuves d'utilité, puisque 42, puis 74, puis 150 placements purent être faits en 1940, 1941, 1942, à la satisfaction quasi générale. Actuellement, le Bureau officiel de placement du travail a repris la chose en main. On sait que la très prochaine organisation de camps de service agricole, dirigés par des di-

### Petit Courrier de nos Lectrices

M. C.-B. (Neuchâtel). — *Le seul renseignement que je puisse donner en réponse à la question posée par une abonnée lausannoise, est que le canton de Neuchâtel n'a pas fait usage de la faculté que lui donnait l'art. 11, alinéa 3 de l'ordonnance du 1928: aucune femme ne peut donc assumer de telles fonctions dans le canton de Neuchâtel.*



### A travers les Sociétés

#### Chez nos artistes.

Dans sa dernière Assemblée générale, la Section de Genève de la Société suisse des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs a désigné son nouveau Comité. Il est composé de M<sup>mes</sup> V. Météin-Gilliard, présidente; Nelly Briquet-Gross, vice-présidente; May Mercier, secrétaire; Yvonne Heilbronner, trésorière; Marguerite Duchosal-Bastian Ginette Conchon, Colette Oltramare, membres-adjoints.

L'exposition de la Section aura lieu en novembre 1943, au Musée Rath.

#### Assemblée du Centre de Liaison de Genève.

Un nombreux public — mais toujours et surtout, ce sont les mêmes Sociétés dont les délégués manquent régulièrement à l'appel! — a assisté, le 15 mars dernier, à l'Assemblée générale de ce Centre. La présidente, Mme Ch. Gautier, a présenté un rapport relevant l'activité toujours plus grande du Comité, à mesure que le Centre est mieux connu: depuis l'an dernier, en effet, bien des problèmes nouveaux ont surgi intéressant toutes les Sociétés féminines genevoises et qu'il a fallu prendre en main. Telle a été, par exemple, la création, à l'inspiration de Zurich, de la nouvelle Association: *Aide et conseils aux femmes enceintes*, dont s'occupent directement des représentants du Centre de Liaison, du Cartel d'Hygiène sociale et morale,

Vous trouverez chez  
**M. BORNAND**  
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)  
Tous genres de meubles en fer et rotin  
Téléphone 4.98.07

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.  
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

**Hôtel des Familles**  
GENÈVE

„Christliches Hospiz“  
en face de la gare

TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50

rectrices préparées à cet effet, facilitera certainement le travail des équipes scolaires qui vont être envoyées à la campagne.

L'Union suisse des paysannes, siégeant à Brougg, avait délégué sa secrétaire, M<sup>lle</sup> Oetli, qui nous parla, en un français excellent, des circonstances qui ont amené les paysannes de Suisse à s'organiser. Les avantages matériels et moraux d'une association, spécialement pour la vente des produits et la défense des intérêts communs, apparaissent si frappants à l'auditoire que, tôt après la séance, une « Association de paysannes neuchâteloises » est créée, groupant tout de suite une cinquantaine de membres, et dont M<sup>lle</sup> Clerc assume tout naturellement la présidence temporaire. Le Comité comprend des délégués des six districts du canton. Comme vont les choses! On nous dit qu'on avait consulté à ce sujet un personnage important et bien informé — et que le dit avait comparé l'idée d'une Association de paysannes à une pomme non mûre, cette pomme verte qui à la vie si dure. Et voilà une pomme de plus qui s'est trouvée être comestible, quand on a osé y planter la dent.

M<sup>me</sup> Henry Mottu (Genève), parlant de la femme dans la communauté, apporta le témoignage d'expériences vécues, surtout en tant que mère de famille. Elle le fit avec un don d'observation réelle, une pointe d'humour, et un sens des réalités pratiques et spirituelles.

Enfin un thé, sans coupons et sans argent, offert par les Sociétés féminines de la ville, réunit encore bon nombre de participantes.

Revenues chez elles, celles-ci ont bien réalisé l'importance de nos responsabilités, accrues de mesurement depuis la guerre. Les « ouvrières du front intérieur », comme nous a appelées M. Camille Brandt, doivent maintenant avoir mieux conscience de la solidarité étroite qui nous unit à toutes les femmes de notre pays. Toutes comprendront-elles qu'une certaine inertie, faite de paresse et de commodité, est actuellement un défaut capital? Souhaitons que la graine jetée à tous vents soit une semence productive. Et, à Dieu vat!

EI. B.

et de la Communauté d'action pour la famille; telle a été encore la question des Promotions civiques que les organisateurs de l'année 1942 ont voulu, malgré toutes les démarches faites, limiter à la jeunesse masculine, mais que le Comité du Centre ne perd pas de vue pour 1943. C'est lui aussi qui a présenté au Conseil d'Etat la démarche régulièrement formulée depuis vingt-cinq ans pour obtenir la nomination de femmes spécialement qualifiées dans les grandes Commissions administratives officielles, et qui jusqu'alors avait été faite par quelques Sociétés seulement, spécialement intéressées à ce domaine. Le Comité s'est encore occupé de la grosse question de la vente à tempérament, de la nomination d'un membre féminin dans la Commission officielle chargée d'examiner les cas touchant au rationnement différentiel, et du vaste problème de l'enseignement ménager obligatoire. Il a eu le regret de devoir accepter la démission de M<sup>lle</sup> Anne Weigle, trop occupée par son travail professionnel pour suivre ses séances, et, pour la remplacer, a fait appel par cooptation, à M<sup>lle</sup> Valentine Weibel. Il a continué à entretenir les meilleurs rapports avec les autres *Frauenzentralen*, M<sup>les</sup> Ardin et Gourd l'ayant représenté à l'Assemblée annuelle, en juin dernier, à Herzogenbuchsee.

Après que le rapport financier, présenté avec beaucoup de bonne grâce par M<sup>me</sup> le Dr. Robert et vérifié par M<sup>me</sup> Bondallaz, ait été adopté par l'Assemblée, les trois Commissions créées par le Centre ont fait à leur tour rapport sur leur activité. M<sup>me</sup> de Rham a beaucoup intéressé l'auditoire en énumérant toutes les tâches multiples dont s'est occupé, sous sa présidence, le Service auxiliaire civil féminin: aide à la campagne (celles sans grand succès dans un canton où l'agriculture est tellement poussée qu'elle dépasse de beaucoup toutes les prévisions du plan Wahlen), collecte de timbres pour le linge de l'armée, collecte de



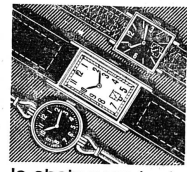
### POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES



HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRE

**E. Zbinden-Tissot**

3, Coutance

le choix pour toutes les bourses



**Association Suisse**  
pour le  
**Suffrage Féminin**

#### Dans les Sections.

Le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu sa séance de printemps le 17 mars, au Foyer, à Lausanne, sous la présidence de M<sup>lle</sup> A. Quinche, qui a déploré l'absence des groupes de Morges, de Moudon et de Leysin; Nyon s'était fait excuser.

Comme M. le Dr. M. Muret, vice-président, fêtera le 24 mai ses quatre-vingts ans d'âge et ses trente ans d'activité suffragiste, le Comité a décidé de convoquer l'Assemblée annuelle pour le samedi 22 mar' (l'Association suisse se réunissant les 5/6 juin), à l'Hôtel de la Paix, probablement, et de fêter le Dr. Muret au cours d'un petit souper en commun, auquel on prie les suffragistes d'assister aussi nombreux que possible.

Le Comité s'est occupé notamment du projet de brochure de la Section genevoise, de diverses suggestions, et a discuté, sans prendre d'ailleurs de décision, d'un éventuel changement du titre de l'Association suisse pour l'adapter au titre de l'Alliance internationale. Personne, dans la discussion, n'a pu expliquer pourquoi tant d'interlocuteurs trouvent ridicule le suffrage féminin (l'expression et la chose), et trouvent tout naturel le suffrage masculin et ne voudraient jamais admettre sa suppression ou sa voudraient...

S. B.

#### Une séance nourrie.

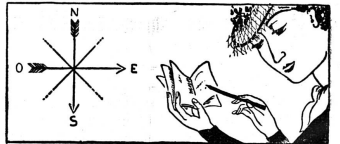
On n'a jamais accusé les suffragistes d'indolence! mais nous nous demandons où l'on trouverait un zèle pareil à celui dont a fait preuve le Bureau du Comité central de notre Association, en siégeant presque sans interruption, le 21 mars dernier, de 10 h. 30 à 22 h. 30, dans l'hospitalier salon de M<sup>me</sup> Leuch, à Lausanne! C'est que la tâche pressante était d'organiser l'Assemblée générale annuelle, fixée dans le cadre pittoresque de la charmante ville de Thonon, pour les 5 et 6 juin prochain, et pour l'ordre du jour de laquelle plusieurs Sections avaient envoyé des propositions de révision de statuts à étudier dans le détail.



Les Sections devant être nanties sous peu de ces propositions, nous ne les énumérerons pas ici une révision de statuts ne constituant pas toujours une perspective particulièrement enthousiasmante! Disons plutôt que l'ordre du jour de cette Assemblée comprend, en outre des affaires statutaires, deux conférences de première actualité, l'une due à une jeune juriste qui s'est spécialisée dans ce domaine sur la *Nationalité de la femme mariée*, l'autre surtout, qu'a bien voulu accepter de prononcer M. le professeur Milhaud, dont les séances à l'Institut des sciences politiques de Genève ont amené la grande foule, sur *La Place des femmes dans le plan Beveridge*, cette séance devant être suivie d'une discussion. Le samedi soir, les suffragistes bernoises exposeront, au cours d'un souper en commun, leur activité passée et future pour l'obtention du droit de suffrage dans la commune. Et le dimanche après-midi se terminera par la promenade en bateau, classique en ce pays, et un repas au bord du lac. Voilà de quoi amener en masse nos suffragistes suisses à Thonon.

En plus de ce programme, le Bureau a encore fixé le budget de l'exercice prochain, tel qu'il sera soumis à l'Assemblée, a discuté de la situation financière de l'Association, et a entendu plusieurs rapports, notamment sur le projet de création d'un Secrétariat suisse commun aux grandes Associations féminines, sur le travail des Sections, sur les projets de révision de la Constitution fédérale, sur des questions internationales, etc., etc. Il y avait, on le voit, de quoi occuper douze heures de travail!

E. Gd.



### Garnet de la Quinzaine

#### Samedi 3 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: *L'aide aux enfants suisses à l'étranger et les soins d'enfants*, par M<sup>me</sup> Schauenberger.

LD. LAUSANNE: Restaurant de la Clé, 26, rue de Bouff 14 h. 30: Réunion annuelle sur convocation du Comité du *Mouvement Féministe*.

#### Lundi 5 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance du Groupe d'études sur *La Suisse de demain*. Questions économiques et féministes.

#### Samedi 10 avril:

NEUCHÂTEL: Union suisse pour le Travail à domicile, Assemblée générale, d'abord à la Salle du Grand Conseil, puis au Restaurant Beau-Rivage: 10 h.: Affaires administratives. — 11 h.: *Premières expériences sur l'application de la loi sur le travail à domicile* (en allemand), par M. Eichholzer, chef de Section à l'O.F.L.A.T. Discussion. — Midi 30: Repas en commun. — 14 h.: *Le travail à domicile dans les villes et la tâche actuelle des ouvriers*, par M<sup>lle</sup> Emilie Gourd, présidente de l'Ouvrier de l'Union des Femmes de Genève. Discussion. — Visite d'une exposition de travail à domicile et démonstration d'une machine à tricoter.

#### Dimanche 11 avril:

GENÈVE: Salle Communale de Plainpalais, 15 h.: Matinée au profit de l'Union des Femmes et de la Maison de la Pommière, organisée par M<sup>lle</sup> S. Fumet: 1. *Mon village*, évocation, danses et chants par les enfants de la Pommière. 2. *L'Amé des Jouets*, comédie de Laure Choisy, jouée par le Petit Théâtre « Couleur du Temps ». Billets à 1 fr. 50, à l'Union des Femmes.

#### Lundi 12 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin. 22, rue Et-Dumont. 20 h. 30 (date exceptionnellement modifiée): *La lutte contre le chômage par la création d'occasions de travail et les femmes*, par M<sup>me</sup> Anna Martin (Berne), secrétaire générale de la « Saffa ». — Discussion.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

**JEUNES FILLES**  
— Venez apprendre les travaux ménagers (cuisine, repassage, raccommodage, etc.) à l'Institut Monager, 7, rue de Beaumont, GENÈVE (subventionné par la Confédération)